



FOURNISSEURS

ENTREPRISE

**Groupe National
Interprofessionnel des
Semences et plants
(GNIS)**

Chiffre d'Affaires (2016) :
3 309 M€

Effectif (2017) : 226

Pays (siège social) :
France

Site internet :
<http://www.gnis.fr/>

Contact:
François Burgaud
Directeur des relations
extérieures
06 87 77 50 10
francois.burgaud@gnis.fr



Pour en savoir plus

<http://www.gnis.fr/com/munique/ega-le-plan-filiere-semences-30-engagements-en-toute-transparence/>

Plan Filière semences et plants du GNIS pour une agriculture durable

CONTEXTE

Créé en 1962, le Groupement National Interprofessionnel des Semences et plants (GNIS) est un espace d'échange et de discussion pour les acteurs de la filière semence.

Il est au service des professionnels de la filière mais aussi de l'intérêt général. Il permet que soient mises sur le marché des semences en quantités suffisantes et dont la qualité est contrôlée.

L'agriculture est aujourd'hui confrontée à un défi majeur : augmenter sa production pour nourrir une population mondiale qui se chiffrera à 10 milliards en 2050, tout en préservant l'environnement. Dans cette mutation profonde de la production agricole, la filière semences a un rôle essentiel à jouer.

En effet, la semence est à l'origine de toute culture. Elle est donc le premier maillon de l'agriculture durable.

OBJECTIF(S)

- Développer des variétés résistantes ou tolérantes aux bioagresseurs
- Réduire l'utilisation d'intrants dans les cultures
- Développer les semences pour l'agriculture biologique
- Valoriser la filière semence auprès du public



DÉMARCHE

Dans le cadre des Etats Généraux de l'Alimentation (EGA), le plan de filière a été remis au ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation le 15 décembre 2017.

C'est le fruit d'une large consultation avec les 41 organisations qui composent le GNIS mais aussi des organisations professionnelles non membres de l'Interprofession qui travaillent à un titre ou à un autre sur les questions d'amélioration variétale, de conservation, de production, et de distribution des semences et des plants.

Ce plan est structuré autour de 3 axes :

- mieux répondre aux attentes des citoyens, des consommateurs et des clients
- innover pour accompagner les filières en transition agro-écologique
- protéger, enrichir et diffuser la biodiversité

DÉMARCHE (SUITE)

Les 30 engagements de ces 3 axes projettent la filière vers l'avenir en apportant les réponses nécessaires aux questions nouvelles qui émergent, qu'elles soient portées par les agriculteurs avec la large diffusion de l'agroécologie, par les consommateurs avec le besoin d'information et le développement de la consommation de produits agricoles bio, par la société avec le rejet de certains produits phytosanitaires ou la prise en compte du changement climatique.

Ces 30 engagements devront notamment permettre :

- de satisfaire la demande de semences bio à 95% d'ici 2025
- de faciliter la professionnalisation des acteurs de petites tailles présentant des solutions alternatives ou locales
- de conforter le taux de 100% de contractualisation de la production des semences certifiées
- d'adapter la gouvernance du GNIS pour être mieux à l'écoute des filières et de la société

Ce plan est un point de départ d'actions qui permettront à la filière de prendre place dans la transition agro-écologique. Chaque année, un point sera fait sur la mise en œuvre des engagements pris.

FACTEUR(S) CLÉS DU SUCCÈS

- Rassemblement de tous les acteurs de la filière semence (agriculteurs, entreprises de sélection, entreprises de production ...)
- Implication de l'Etat en amont du projet
- Actions demandées à l'Etat pour la réussite des actions (législatif, maintien de financement...)

CONTRIBUTION A LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE	BÉNÉFICES POUR LA FILIERE
<ul style="list-style-type: none"> • Adapter la gouvernance du GNIS pour répondre au mieux aux attentes sociétales • Mise en place d'actions pour être moteur du changement • Améliorer l'image du secteur en ayant une meilleure transparence et pédagogie envers les parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire l'utilisation d'intrants pour la production agricole • Valoriser la filière semence auprès du public • Adapter la demande du consommateur • Accélérer le développement de l'agriculture biologique et durable